

## 30 - Forêt de Rougeau et falaises de Seine



Sur la D 50, parking aménagé en bordure de forêt

10 km - 4h00

On domine la Seine qui coule entre des berges boisées de 80 m.

On ne les voit que rarement mais leurs traces sont très présentes.

Itinéraire en forêt et sur la corniche qui surplombe la Seine. Attention : le chemin en corniche est glissant par temps très humide.

La forêt de Rougeau est très bien aménagée pour les promeneurs : aires de pique-nique, parcours de santé, allées cavalières... Mais l'on y découvre aussi une faune abondante. Vue exceptionnelle sur la vallée à partir des falaises de Seine et, pour finir, un château qui valut la ruine à son constructeur.

On entre dans la forêt par la route de Traverse. Parmi les chênes, les conifères et les hêtres, les bouleaux ont souffert des récentes sécheresses. Prendre la route de la Plaine Nandy et au carrefour du Grand Veneur, prendre la route de La Grange jusqu'au départ du sentier des Mares qui part à gauche. Nombreux endroits agréables pour le pique-nique. Au débouché du sentier des Mares (elles indiquent d'anciennes carrières de pierre meulière), tourner à droite dans la route forestière puis franchement à gauche. On poursuit ce chemin jusqu'au carrefour des Faisans. Traverser la N 446 et s'engager dans l'allée Bourritte jusqu'au carrefour de la Table du Roi pour prendre la route de Seine. Immenses chênes mouscus, mares, fougères, bruyères, c'est l'un des plus beaux coins de la forêt. Pique-nique possible en bord de Seine. Pour atteindre la corniche, aller au bout du chemin de Seine et tourner à gauche. Les plus beaux points de vue sont après le petit passage goudronné, dans le chemin qui descend à droite parmi les églantiers et prunelliers. Cabane de pierre dans le premier lacet du chemin qui descend à droite, après le goudron, vers la corniche.

Avant de regagner Nandy, un coup d'œil au Pavillon Royal qui valut la honte et la ruine à son constructeur Michel Bouret, secrétaire du cabinet de Louis XV, qui comptait sur cet édifice pour s'attirer les faveurs du monarque.

A Nandy même, on peut faire un détour par le très beau château du XVII<sup>e</sup>.

